

## 3<sup>e</sup> programme annuel de formation professionnelle sur la prévention des atrocités de masse



### APERÇU DU PROGRAMME

L'[Institut montréalais d'études sur le génocide et les droits de la personne](#) de l'Université Concordia, en collaboration avec le [Centre de recherche et d'enseignement sur les droits de la personne](#) de l'Université d'Ottawa, organise une formation professionnelle de deux jours et demi sur la prévention des atrocités de masse. Cette activité, qui aura lieu du 15 au 17 juin 2015 à Ottawa, au Canada, s'adresse aux professionnels de haut niveau et aux cadres intermédiaires qui s'intéressent à la prévention et à l'interdiction des atrocités de masse.

Le programme se divisera en séances thématiques animées par des experts de renommée mondiale en droits de la personne et en affaires internationales. Il prévoit notamment la visite du Parlement du Canada et une rencontre avec le Groupe parlementaire multipartite pour la prévention du génocide et autres crimes contre l'humanité (GPG). Certains conférenciers ont d'ores et déjà confirmé leur présence, notamment **Irwin Cotler** (ancien ministre de la Justice), l'honorable lieutenant-général **Roméo Dallaire**, **Walter Dorn** (Professeur au Collège Militaire Royal du Canada) **Paul Dewar** (président du GPG) et **John Packer** (directeur du Centre de recherche et d'enseignement sur les droits de la personne de l'Université d'Ottawa). D'autres conférenciers seront annoncés sous peu sur le site internet du [programme de formation](#).

Voici quelques-uns des thèmes abordés :

- le droit international et la Convention sur le génocide;
- la responsabilité de protéger;
- le rôle des gouvernements nationaux;
- la Cour pénale internationale et la fin de l'impunité;
- le conflit syrien et la technologie;
- Boko Haram;
- Raoul Wallenberg et la responsabilité individuelle de protéger;
- les enfants-soldats;
- les discours haineux.
- le rôle des parlementaires; et

## PUBLIC CIBLE

Le programme de formation professionnelle sur la prévention des atrocités de masse s'adresse à tous les spécialistes ayant plusieurs années d'expérience dans un domaine lié aux droits de la personne, aux affaires internationales, au développement international, à la sécurité ou à la justice. Exemples :

- les représentants du gouvernement;
- les décideurs politiques et les diplomates;
- les employés et les dirigeants d'ONG, de groupes de réflexion et d'organisations internationales;
- les intervenants et les activistes;
- les érudits et les chercheurs;
- les journalistes et les professionnels des médias; et
- les politiciens et les conseillers politiques.

## COÛT

Centre de recherche universitaire indépendant et sans but lucratif, l'Institut montréalais d'études sur le génocide et les droits de la personne demande une contribution afin de couvrir le coût de ce programme professionnel. Les frais de participation au programme de formation professionnelle sur la prévention des atrocités de masse sont de **600 \$ CA** (taxes d'environ 15 % en sus).

Ce montant comprend les frais d'inscription, les repas du midi, un cocktail de réseautage, une visite au Parlement et la documentation de l'activité. En revanche, il **n'inclut pas** le transport aller-retour et l'hébergement à Ottawa. Les participants peuvent louer une chambre à un tarif préférentiel à l'hôtel Lord Elgin, situé au centre-ville d'Ottawa, ou encore aux résidences de l'Université d'Ottawa.

## INSCRIPTION

Le nombre d'inscriptions au programme de formation est limité à cinquante. Les participants seront avisés de leur acceptation dans les deux semaines suivant le dépôt de leur demande. Veuillez faire parvenir votre CV accompagné d'une lettre de présentation à [migs@concordia.ca](mailto:migs@concordia.ca).